

Co-développement professionnel

BÉNÉFICIAIRES

- Tout professionnel ayant un poste fonctionnel, des fonctions transverses ou managériales avec ou sans liens hiérarchiques, et souhaitant prendre de la hauteur et renforcer sa pratique.
- Groupe d'une même structure, de 5 participants minimum et 8 participants maximum.

ORGANISATION ET DURÉE

10 ateliers d'une demi-journée
toutes les 4 à 5 semaines environ.

COÛT ET FINANCEMENT

750 € HT/ demi-journée (3h30), en
vigueur ;
Soit 7 500 € HT pour 10 séances.
Financement : nous contacter.

CONTACTS

François Bocquet – 06 12 21 72 84 –
f.bocquet@ressourcesetcarrieres.com
Jean-François Parelton – 06 81 32 10 47 –
jf.parelton@ressourcesetcarrieres.com

COMPÉTENCE VISÉE

Développer sa capacité à prendre de la hauteur face à des problématiques professionnelles, à élargir sa vision et à trouver des solutions créatives en intelligence collective.

OBJECTIFS

- Gérer en intelligence collective des difficultés spécifiques liées à des collaborateurs ou à des problèmes face aux équipes,
- A partir de problématiques apportées par les participants, effectuer collectivement les diagnostics et co-construire des pistes de solutions nouvelles, pour adopter la posture et les actions adaptées et intervenir de façon juste et nécessaire,
- Prendre de la hauteur face à des situations génératrices de stress, et prendre soin de soi tant que professionnel,
- Prendre du recul, partager les bonnes pratiques et élargir son champ d'intervention professionnel.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Pédagogie expérientielle s'appuyant sur :

- Des cas concrets apportés par les participants, qui seront analysés en intelligence collective et enrichis d'apports du formateur et du groupe, dans une démarche de co-développement professionnel,
- Des mises en situation d'entretiens,
- L'approfondissement d'outils de gestion de la relation et d'efficacité professionnelle, et leur expérimentation,
- Le retour sur expérience avec le groupe en miroir.

MODALITÉS

Conditions de bon déroulement : volontariat, bienveillance, confidentialité des échanges, parler vrai, non-jugement, engagement à venir à TOUS les ateliers pour que le groupe fonctionne.

INTERVENANTS

Psychologue du travail et/ou coach certifié, expert de la relation inter-individuelle et d'équipe, formé au co-développement professionnel, ayant a minima 5 ans de pratique dans ces domaines.

Contenu Co-développement professionnel

Préalable : un temps de retour sur expériences concernant des applications « terrain » de pistes précédemment co-élaborées, de nouvelles problématiques vécues, de partage.

Un processus de co-développement en 6 étapes :

1. Exposé de la situation ou problématique de la personne qui devient "le client".
2. Clarification de la problématique : le groupe pose des questions pour mieux comprendre le besoin et cerner la situation.
3. Contrat : le participant exprime clairement ce qu'il attend du groupe, qui s'engage à s'en tenir à la demande.
4. Réactions, commentaires, suggestions du groupe : ses membres donnent leur perception et s'appliquent à proposer une autre façon de voir la situation.
5. Synthèse et plan d'action : le "client" fait une synthèse des éléments clés qu'il retient et expose la façon dont il compte donner suite.
6. Evaluation et intégration des apprentissages : le "client" puis les membres du groupe en font successivement un retour.

Plusieurs cas traités durant la séance, choisis par le groupe.

Apport éventuel de l'intervenant, pour compléter la thématique abordée

Les outils mobilisés au cours des séances :

- La démarche de co-développement professionnel : inspirée de la dynamique des petits groupes, des études de cas et de l'Action Learning (méthode d'intelligence collaborative visant à rechercher des solutions opérationnelles à des problèmes complexes),
- L'Intelligence Collective, qui permet de partager des compétences et connaissances au service du groupe, pour résoudre des problèmes ou trouver des solutions en étant plus innovant,
- Les techniques d'écoute active et d'assertivité,
- La communication non violente.

